

Question 5

des députés Pascal Rey, PDCC, Alain de Preux, PDCC, et Marie-Noëlle Massy Mittaz, PDCC, concernant le soutien des remontées mécaniques par le biais du fonds cantonal de développement régional

Le Conseil d'Etat est-il prêt à accorder des moyens financiers aux sociétés des remontées mécaniques par le biais du fonds cantonal de développement régional qui n'est utilisé qu'à hauteur de 180 mios, sur les 300 mios prévus et ce malgré les suggestions répétées pour simplifier la procédure de traitement de ces prêts NPR, afin de privilégier les régions de montagne particulièrement touchées par le contexte économique actuel?